

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Robertson propose que le Bill (243), intitulé: "Loi modifiant la Loi du Sénat et de la Chambre des communes", soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,
Ledit bill est lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Robertson propose alors que ce bill soit maintenant lu la troisième fois.

Etant posée la question sur ladite motion,
Elle est mise aux voix, et les noms étant appelés, ils sont inscrits comme suit:

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Beaubien (St-Jean-Baptiste),	Duffus,	Léger,	Robertson,
Beauregard,	Dupuis,	Lesage,	Robicheau,
Bench,	Fafard,	Macdonald	Robinson,
Bishop,	Farris,	(Cardigan),	Roebuck,
Blais,	Foster,	Marcotte,	St-Père,
Copp,	Haig,	McDonald	Sinclair,
Daigle,	Howard,	(Shediac),	Taylor,
David,	Hurtubise,	McIntyre,	Vien,
Davies,	Hushion,	Michener,	White—39.
Dessureault,	Johnston,	Nicol,	
	Kinley,	Quinn,	

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Bouchard,	Crerar,	McGeer,	Paterson,
Buchanan,	Hardy,	McLean,	Pirie—11.
Campbell,	Lambert,	Murdock,	

Elle est conséquemment résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

Comme il est une heure, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à trois heures.

Trois heures de l'après-midi.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Robertson dépose sur la Table:

Copie des arrêtés en conseil pris sous l'autorité de la Loi des mesures de guerre pour la période du 1er au 11 décembre 1945.